



Conservation Council of New Brunswick
Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

L'hon. Mike Holland
Ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie
Centre forestier Hugh John Flemming, C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Le 21 juillet 2021

Transmis par courriel à : Mike.Holland@gnb.ca

Objet : *Mise en place d'un réseau d'électricité renouvelable, abordable et fiable au N.-B.*

Monsieur le ministre,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour vous demander de vous engager à mettre en place un système électrique moderne, abordable et écologiquement durable au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick dépend beaucoup trop des combustibles sales, comme le charbon, le pétrole et le gaz, ainsi que du nucléaire pour produire l'électricité dont nous avons besoin. Ces combustibles créent une pollution qui rend le climat extrême, et produisent des déchets radioactifs dangereux que nous devons sécuritairement entreposer durant des milliers d'années. Il y a de meilleurs moyens de produire de l'électricité. Nous voulons une électricité non polluante pour alimenter nos activités.

Un réseau électrique non polluant, fiable et abordable qui produise de l'électricité à partir de technologies d'entreposage et de technologies renouvelables et rentables comme les énergies solaire et éolienne. En quelques mois ou quelques années seulement, nous pouvons créer des projets fondés sur des technologies renouvelables, alors qu'il faut plus de dix ans dans le cas des technologies dangereuses non éprouvées comme les petits réacteurs modulaires nucléaires. Or, nous n'avons pas de temps à perdre.

Nous subissons déjà le changement climatique, et nous avons moins de dix ans pour cesser de brûler du charbon, du pétrole et des combustibles fossiles afin de produire de l'électricité et alimenter nos systèmes de transport en vue d'éviter un changement climatique encore plus grave. Au Nouveau-Brunswick, nous devons tout d'abord investir dans un éventail de petits et de grands projets fondés sur les énergies renouvelables pour pouvoir fermer toutes les usines

aux combustibles fossiles avant 2030. Lors de l'édification de notre propre système électrique non polluant, nous devons aussi rénover nos édifices pour utiliser efficacement l'électricité. Nous devons veiller à ce que les ménages à faible revenu obtiennent l'aide nécessaire pour utiliser moins d'énergie et passer à un transport électrique. Nous devons nous relier sur le plan régional pour équilibrer le système électrique de l'Atlantique.

Un système électrique interrelié efficace et renouvelable peut produire de l'électricité fiable, abordable et écologiquement durable pour alimenter nos activités. Les investissements faits en partenariat avec le gouvernement fédéral et les collectivités permettront de créer des emplois au cours des 10 prochaines années, de moderniser notre économie et de nous rendre plus résilients aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations, les tempêtes de glace et les tempêtes tropicales.

Comment pouvons-nous créer un système électrique non polluant pour alimenter nos activités? Voici ce dont nous avons besoin :

1. Un plan stratégique visant à éliminer les combustibles fossiles de la production d'électricité et à alimenter nos systèmes de transport et nos industries avec de l'électricité issue d'énergies renouvelables comme les énergies solaire et éolienne et les technologies d'entreposage. Nous devons mener une consultation publique pour élaborer ce plan.
2. Une réforme du domaine électrique pour faire en sorte que la *Loi sur l'électricité* ainsi que les politiques et les règlements gouvernementaux éliminent les obstacles à l'édification d'un système électrique non polluant. Nous avons besoin d'une réforme qui nous permette de tenir compte des coûts sociaux et environnementaux, et pas seulement des coûts financiers, lorsque nous prenons des décisions concernant l'électricité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le gouvernement doit fixer dans ses règlements une cible selon laquelle la province doit utiliser au moins 80 à 90 % d'énergie renouvelable d'ici à 2030 (il ne s'agit pas de l'absence d'émissions).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer afin de collaborer avec votre gouvernement à l'important dossier de la réforme de l'électricité au Nouveau-Brunswick et dans la région de l'Atlantique.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Lois Corbett". The signature is written in a cursive, flowing style.

Lois Corbett
Directrice exécutive

A handwritten signature in blue ink that reads "Louise Comeau". The signature is written in a cursive style with a large initial 'L'.

Louise Comeau

Directrice, Solutions pour le changement climatique et l'énergie